

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2014

---

PLFR POUR 2014 - (N° 2024)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CF120

présenté par  
Mme Sas et M. Alauzet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 1 ER, insérer l'article suivant:**

A la première phrase du I de l'article 244 quater C du code général des impôts, supprimer le mot : « notamment ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le CICE a été mis en place afin d'orienter les activités des entreprises. Les premiers éléments montrent que l'utilisation du CICE n'est pas toujours tournée vers les investissements, il est donc nécessaire de mieux encadrer ce crédit d'impôt en rendant notamment les conditions d'obtention exclusives.

Le présent amendement propose de rendre exclusives les conditions d'obtention du CICE.